

---

**ALLOCUTION DE M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE  
CO-PRINCE D'ANDORRE**

**Devant la population andorrane**

**Plaça del Poble (Principauté d'Andorre) – Jeudi 29 juillet 2010**

Monsieur le Chef de Gouvernement,  
Monsieur le Syndic général,  
Monsieur le représentant de Son Excellence le Coprince Épiscopal,  
Mesdames et Messieurs,

C'est un grand bonheur et une grande fierté pour moi de m'adresser pour la première fois à vous en qualité de coprince sur cette place « Del Poble », après avoir rencontré vos représentants et les habitants d'Andorre-la-Vieille.

Les 7 collines de Rome sont entrées dans la légende, il devrait en être autant des 7 paroisses d'Andorre ! Elles symbolisent la permanence et l'indépendance de la Principauté – que vous avez soulignées Monsieur le Chef du Gouvernement. Elles symbolisent aussi l'équilibre sur lequel repose la pérennité de l'Andorre.

Cet équilibre, les Andorrans l'ont encore renforcé en 1993 par l'adoption de la Constitution. Vous avez alors affirmé votre attachement au rôle des coprinces, garants de la continuité et de l'indépendance de l'Andorre, en lui conférant une légitimité démocratique. C'est dans cet esprit que j'exerce la responsabilité que je partage avec Monseigneur VIVÈS SICILIA.

L'équilibre politique que vous avez construit au fil des siècles doit aujourd'hui s'inscrire dans un nouveau contexte international.

La crise nous impose de repenser les formes du développement mondial, pour qu'il soit plus juste, plus solide, plus pérenne. Vous le savez, la France s'est engagée, avec les pays du G20, à réformer le fonctionnement de la finance pour assainir les bases de l'économie mondiale. J'ai appelé le peuple andorran à relever ce défi à son tour et je suis heureux d'avoir été entendu.

En votant la loi sur l'échange des informations dans le domaine fiscal en septembre dernier, vos représentants ont montré que l'Andorre était un pays solide, conscient des responsabilités qui lui incombent. L'Andorre prouve qu'elle a sa place sur la scène internationale, non plus seulement par sa participation au patrimoine et à l'économie mondiale, mais également par son engagement dans les choix qui président à l'avenir du monde.

L'adoption de cette loi, ainsi que la signature de plusieurs conventions d'échange de renseignements en matière fiscale, ont permis à l'Andorre de quitter la liste des pays considérés comme des paradis fiscaux. A l'heure où la Principauté cherche à définir un nouveau mode de relation avec l'Union européenne, ce changement facilitera les négociations que votre gouvernement a entamées.

Un accord d'association avec l'Union européenne permettrait d'ouvrir de nouvelles perspectives pour l'activité économique en Andorre et l'avenir des jeunes Andorrans. Quel que soit le choix que fera le peuple andorran, je sais que vous aurez à cœur de préserver à la fois l'identité de la Principauté et les conditions de son développement futur, comme vous l'avez fait jusqu'à présent.

L'équilibre est également une qualité fondamentale de la vie quotidienne et culturelle andorrane.

Au carrefour des échanges et des migrations entre pays européens, vous avez su protéger votre unité, sans jamais perdre le sens de vos racines, en accueillant différentes populations, dans un pays ouvert à 3 langues, le catalan, le français et l'espagnol.

Vous avez également maintenu l'équilibre dans les relations avec vos voisins, la France et l'Espagne. Je me réjouis notamment que l'Andorre ait signé en février dernier un protocole d'adhésion au Traité de Bayonne. Cela donnera un nouvel élan aux relations transfrontalières de part et d'autre des Pyrénées.

Parallèlement, je souhaite que la France et l'Andorre approfondissent encore leur coopération, qu'il s'agisse de conclure des dossiers enlisés depuis trop longtemps, comme la délimitation de la frontière franco-andorrane, ou de faire avancer des projets d'avenir, comme l'autoroute E 9.

Enfin, il est un domaine de cette coopération qui me tient particulièrement à cœur parce qu'il engage l'avenir des Andorrans : l'éducation.

En ce domaine aussi, la Principauté témoigne d'un juste équilibre : les établissements français scolarisent aujourd'hui le tiers des enfants de la principauté. C'est également le fruit d'un engagement constant de la France. C'est une nécessité pour assurer l'avenir de la pratique du français en Andorre.

Il est important que cette dynamique perdure au-delà du lycée. Les Universités françaises sont prêtes à accueillir les jeunes Andorrans, et à leur offrir les meilleures formations, pour qu'ils soient, à leur tour, capables de développer la Principauté par leur talent et leur créativité.

Je compte sur vous, la jeunesse d'Andorre, pour renforcer à l'avenir les liens ancestraux qui unissent nos deux pays.

Enfin, permettez-moi de clore ce propos par des remerciements très sincères pour votre accueil chaleureux. Je suis touché par l'attachement que vous manifestez ainsi à vos coprincipes. Je souhaite que la coopération entre la France et l'Andorre se poursuive, toujours amicale et fructueuse, avec votre participation à tous.

Vive l'Andorre, Visca Andorra.